## TP 1 - Gestion des contrats - I2 EPSI

Rechercher et expliquer les clauses suivantes, et expliquer leur importance en termes de contrat informatique.

#### Table of contents

- TP 1 Gestion des contrats I2 EPSI
- Table of contents
- · Liste des clauses de contrats
  - Clause d'indivisibilité ou divibilité
  - Clause relative aux droits de propriété intellectuelle
  - · Clause relative à l'audit
  - Clause de dureté (Hardship)
    - Dureté relative
    - Dureté absolue
  - Clause de force majeure
  - · Clause exoneratoire de responsabilité
  - Clause de reversibilité (clause de retor)
  - Clause resolutoire
  - Clause attributive de juridiction
  - Clause de temporalité
  - Garanties des vices cachés (2 actions s'il faut les mettre en place)
  - Resolution amiables des différentes (donner toutes les options)
  - · Clause d'immutabilité
  - Clause des 4 coins (clause d'intégralité)
  - · Clause d'actualisation du prix
  - Clause de non débauchage

## Liste des clauses de contrats

#### Clause d'indivisibilité ou divibilité

La définition générale stipule qu'une obligation peut être rendue indivisible même si celle-ci ne l'est pas à l'origine.

Reformulée, il est possible de rendre un contrat indivisible par rapport à un autre ou bien dans l'autre sens de diviser un contrat afin de permettre au sous-contrat générés de fonctionner indépendemment.

Dans le cadre d'un contrat de service informatique, un contrat lié à la tiers maintenance peut être établi en lien à un contrat de développer logiciel. Si le premier contrat est arrêté, le deuxième sera impacté et arrêté également car il dépend du premier.

## Clause relative aux droits de propriété intellectuelle

(donner les options)

Dans le cadre d'un contrat lié à l'informatique, un développeur ou administrateur peut être amené à concevoir du produit. On peut parler d'**invention** ou de **propriété intellectuelle**.

- Si ce cas de figure apparaît, il convient pour l'entreprise d'établir une clause relative aux droits de propriété intellectuelle afin que celle-ci puisse être détentrice des inventions.
  L'entreprise peut donc par le biais de cette clause acquerir la propriété des produits en question: il peut s'agir de bien logiciel ou matériel.
- dans d'autres cas, le créateur peut négocier l'acquisition de son bien et en faire sa propriété intellectuel avec tous les droits qui en découlent.

L'ensemble des contrats informatiques doivent prévoir la titularité et les conditions d'exploitation des droits de propriété intellectuelle.

Il s'agit donc de droits d'auteur.

#### Clause relative à l'audit

(donner les options)

La clause d'audit est une clause par laquelle une partie à un contrat consent par avance à ce que l'autre partie à ce contrat réalise un audit, technique, économique ou juridique, dans un but déterminé ou non.

#### Clause de dureté (Hardship)

La clause de dureté, également appelé clause de renégociation ou clause de sauvegarder. Elle permet en cas de tout changement économique, technique à différencier des facteurs extérieurs à tout facteur humains tels que les catastrophes climatiques afin de modifier/renégocier ce dernier afin d'atténuer toute circonstance pour les parties. Les facteurs extérieurs quant à eux relève de cas de "force majeure".

En matière informatique, la crise économique peut par exemple avoir un impact terrible sur différents secteurs, il conviendra donc d'adapter le contrat afin d'alléger les dommages sur l'employeur comme pour l'employée. Dependant du cas de figure, l'établissement du contrat sera difficile voire impossible.

#### Dureté relative

Un juge peut être amené à étudier la complexité d'établissement d'un contrat.

#### Dureté absolue

Le cas de circonstance apportant une impossibilité stricte et pure quant à l'établissement d'un contrat ne permet pas la revue de ce dernier.

#### Clause de force majeure

Contrairement à la clause de dureté, la clause de force majeure peut avoir lieu lors d'un événement impactant la situation relavant de "force majeure", telle qu'une catastrophe naturelle, ou alors une pandémie comme le Coronavirus. Elle va remettre en cause l'établissement du contrat.

## Clause exoneratoire de responsabilité

La clause exonératoire de responsabilité peut être établie afin de permettre au prestataire de s'abstenir d'engager toute responsabilité dans le cas de perte de données de son client dans le cas d'un contrat de service informatique.

Il conviendra à l'entreprise d'indemniser le client en cas de perte de données.

#### Clause de reversibilité (clause de retor)

La clause de reverisiblité peut s'inscrire dans le cas d'un contrat d'outsourcing.

En effet, le contrat d'outsourcing ou d'externalisation permet à une société de service de transiter un service vers un autre prestataire externe.

Afin d'éviter tout litige, la clause de reversibilité est à établir en amont et permet au client de récupérer tout service externaliser afin de l'assigner à un prestataire de son choix. Dans l'informatique, cette clause est important car il arrive que pour des grandes entreprises telles que des ESN de devoir externaliser certaines ressources dépendant des projets et clients.

La clause de reversibilité peut être invoquée à tout moment.

#### Clause resolutoire

La clause résolutoire est pratique, puisque qu'elle permet d'éviter des complications judiciaire en cas de nonrespect du contrat.

La résolution du contrat peut s'opérer si un parti ne tient pas les engagements contractuels. Ces clauses peuvent se rencontrer très souvent dans l'immobilier où un créancier peut récupérer un bien vendu dans le cas où le débiteur n'a pas pu respecter ses engagements en termes de prix.

## Clause attributive de juridiction

La clause attributive de juridiction est une clause établissant les juridisctions envisageables en cas de litige au cours du contrat.

Cette clause permet donc d'éviter les pertes de temps et désaccord entre les procédures judiciaires compétentes en cas de litige.

## Clause de temporalité

Je comprends cette clause sous deux angles:

Aussi connu sous l'appellation de "droit à l'oubli", la clause de temporalité permet d'établir une date limite de traitement et exploitation de données collectées par tout responsable de traitement. Dans le cas où cette date n'est pas respectée, le responsable pourra encourir des sanctions pénales.

La clause de temporalité stipule que le contrat n'est valable que jusqu'à une certaine date.

## Garanties des vices cachés (2 actions s'il faut les mettre en place)

La garantie des vices cachés est particulièrement applicable aux contrats de vente. Le vice caché concerne l'objet du contrat. Dans les cas courant, il peut s'agir de vente automobile, dans le cas d'un contrat informatique, il peut s'agir du matériel informatique présentant un vice caché. Dans ce cas, pour être

considéré comme vice caché, l'objet doit posséder les deux critères suivants: - il possède un défaut qui rend son usage interdit, ou diminué, et le client n'aurait pas acquéri l'objet s'il l'avait su. - le défaut ne doit pas être apparent aux moment de l'acquisition de l'objet en question.

En termes de contrat de service, il peut s'agir de tout matériel (PC, imprimante, matériel réseau) pouvant alimenter un parc informatique chez un client.

Il peut dans certains cas rare s'agir d'un logiciel, si ce dernier bénéficie d'une originalité lui octroyant une protection et si ce dernier appartient à un contrat d'entreprise.

Il convient de réagir rapidement après la découverte d'un vice.

# Resolution amiables des différentes (donner toutes les options)

La resolution de litige à l'amiable permet de trouver une sorte de commun accord.

Elle peut prendre les options suivantes:

- la concialiation: un conciliateur de justice (tiers) joue le rôle de s'entretenir avec les parties concernés.
- la médiation: les parties tentent de parvenir à un accord avec l'aide d'un médiateur. Ce dernier doit être impartial lors du processus.
- la procédure participative: c'est une procédure visant la recherche d'un accord avec le concours des avocats pour chaque partie. Les points de désaccord sont établis et doivent permettre de proposer une solution.

#### Clause d'immutabilité

La clause d'immutabilité consiste à interdire à une partie d'opposer à son cocontractant l'inapplication par ce dernier de l'une des clauses du contrat.

Dans un contrat informatique, cela signifie que le contractant ne pourra jamais remettre en cause les clauses du contrat.

## Clause des 4 coins (clause d'intégralité)

Egalement appelée clause d'intégralité, contient toutes les conditions et obligations que les parties doivent être amenés à respecter.

Ceci inclut le fait que les engagements ne pourront pas être contredits après la signature du contrat.

Pour un contrat de service informatique, il conviendra de respecter les normes et conditions d'utilisation de logiciels et données.

## Clause d'actualisation du prix

La clause d'actualisation des prix ou clause de variation des prix stipule pour une situation économique évolutive, ainsi qu'une variation du prix des biens et services en question.

#### Clause de non débauchage

La clause de non débauchage aussi appelé clause de non-sollicitation se distingue de la clause de non-concurrence.

Elle stipule qu'un contractant d'une entreprise prend un engagement vis-à-vis de cette dernière à ne pas solliciter ou embaucher, les salariés ou collaborateurs.

Ainsi chez une ESN, il ne sera pas possible pour un contractant, de débaucher au sein de la même société.

On peut distingue les clauses de non-sollicitation personnel de la clause de solliciation clientèle.